



Paris, le 20 décembre 2017

## Paris 2024 fin prêt pour lancer le COJO

Trois mois seulement après la victoire à Lima, la phase de transition du comité de candidature est sur le point de s'achever. Les statuts du COJO ont été transmis au Comité International Olympique (CIO) pour validation, la Loi Olympique et Paralympique arrive à l'Assemblée Nationale, Etienne Thobois a été nommé Directeur général du COJO et les premiers travaux de la Solideo sont déjà lancés.

Le Comité Paris 2024 tiendra ce jeudi, 21 décembre, un Conseil d'Administration (CA), en attendant sa dissolution et la création du futur Comité d'Organisation des Jeux Olympiques & Paralympiques (COJO) qui devraient intervenir au cours de la deuxième quinzaine de janvier 2018.

Trois mois après le vote historique de Lima, synonyme d'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Comité Paris 2024 est sur de bons rails et a déjà accompli un chemin considérable, comme n'a pas manqué de le souligner le Comité International Olympique (CIO), réuni à Paris les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre derniers, lors de son séminaire d'orientation.

Pour preuve, le Comité Paris 2024 et ses membres fondateurs – la Ville de Paris, le CNOSEF, l'Etat, le CPSF et la Région Île-de-France – ont finalisé les statuts du futur COJO, avant de les transmettre au CIO en début de semaine pour validation.

Ces statuts sont essentiels puisqu'ils établissent, pour les sept prochaines années, les fondements de l'organisation des Jeux. « *En trois mois nous avons posé des fondations et dessiné le cadre dans lequel agir d'ici 2024*, précise **Tony Estanguet, Président de Paris 2024**. *C'est sur ces bases que nous construirons avec tous les acteurs un projet ambitieux pour le mouvement olympique, les Français et le pays tout entier.* »

Notre objectif avec Paris 2024 est triple :

- Une célébration populaire exceptionnelle qui marquera l'histoire des Jeux et de l'Olympisme
- Des Jeux utiles, qui laisseront un héritage fort aux populations dans toute la France
- Des Jeux exemplaires, durables et responsables en phase avec leur époque

### Une gouvernance qui reflète la pluralité des acteurs

Engagés aux côtés de Paris 2024 durant toute la phase de candidature, les acteurs publics seront pleinement représentés au sein de tous les organes de gouvernance du COJO.

Les instances dirigeantes du COJO reflètent également la pluralité des acteurs qui seront amenés à contribuer au succès des Jeux. Le Conseil d'Administration du COJO Paris 2024 pourra ainsi intégrer des personnalités qualifiées issues de la société civile ou du monde économique, aux côtés d'un représentant des organisations syndicales et d'un représentant des organisations patronales.

### Le mouvement sportif majoritaire dans les instances du COJO

Comme lors de la phase de candidature le mouvement sportif sera majoritaire au sein des différentes instances de gouvernance du COJO, que ce soit au Bureau Exécutif (BE), qu'au Conseil d'Administration (CA). Comme cela avait été précédemment annoncé, **Tony Estanguet** présidera le COJO.

Tony Estanguet a retenu **Etienne Thobois** pour occuper le poste de Directeur Général du COJO. Cette nomination intervient au terme d'une procédure de recrutement entamée en novembre dernier et à laquelle ont pris part soixante-et-un candidat(e)s. Les quatre candidats finalistes, sélectionnés par le cabinet *Odgers Berndtson*, ont été auditionnés par une commission dans laquelle figuraient Tony Estanguet, Guy Drut et un représentant de chaque membre fondateur : Ville de Paris, CNOSF, Etat, CPSF et la Région Île-de-France. Suite à cette audition, Tony Estanguet a décidé de nommer Etienne Thobois.

Quant à **Bernard Lapasset**, qui co-présidait aux côtés de Tony Estanguet le Comité Paris 2024 en phase de candidature, il a été nommé président d'honneur du COJO.

### Le COJO s'impose les plus hauts standards d'éthique et de transparence

Tony Estanguet et l'ensemble des membres fondateurs ont souhaité s'imposer les plus hauts standards en matière d'éthique et de transparence. Les statuts du COJO confirment la mise en place de plusieurs organismes de contrôle :

- Un comité des rémunérations composé de 8 personnes issues des secteurs public et privé : 2 membres désignés par chacun des signataires du contrat de ville hôte (Ville de Paris et CNOSF), 1 membre désigné par l'État et 5 membres de la société civile, expertes dans le domaine des ressources humaines
- Un comité d'audit composé de 7 à 9 personnes
- Un comité d'éthique composé de 6 personnes nommées par plusieurs instances publiques : Agence Française Anti-corruption, Conseil d'Etat, OCDE, Cour de cassation, Cour des Comptes et Défenseur des Droits

### L'Etat pleinement mobilisé pour les Jeux

L'arrivée de la Loi Olympique et Paralympique à l'Assemblée Nationale, trois mois seulement après le vote de Lima, témoigne de la pleine mobilisation de l'Etat et permet de respecter les engagements pris lors la phase de candidature devant le CIO.

Bien que le COJO soit quasi exclusivement financé par des fonds privés (moins de 3% du budget COJO proviennent de fonds publics et participent au financement des Jeux Paralympiques), la Loi Olympique et Paralympique va permettre d'inscrire le COJO dans le périmètre de la Cour des Comptes et de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique.

### Paris 2024 sur de bons rails pour lancer le COJO en début d'année

Le transfert des compétences du comité de candidature vers le COJO devrait intervenir au cours de la seconde quinzaine du mois de janvier 2018 à l'occasion d'un CA/Assemblée Générale de dissolution.

La création du COJO interviendra quelques jours avant la tenue de la 2<sup>e</sup> édition de la Semaine Olympique et Paralympique. Puis, une délégation du COJO Paris 2024 se déplacera en Corée du Sud à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Pyeongchang.

En mars, puis en avril, le Comité International Olympique (CIO) et le Comité International Paralympique (IPC) viendront opérer une première revue de projet en prévision de la première visite de la Commission de Coordination du CIO prévue les 18 et 19 juin 2018. Un premier temps fort pour le COJO au cours duquel les sites et le projet Paris 2024 seront validés par les instances du mouvement olympique international.

#### **Contacts médias Paris 2024**

Raphaël Leclerc – 06 73 16 88 06 – [rleclerc@paris2024.org](mailto:rleclerc@paris2024.org)

Christophe Proust – 06 21 60 32 69 – [cproust@paris2024.org](mailto:cproust@paris2024.org)

**Les contenus photos et vidéos de Paris 2024 sont disponibles sur le serveur FTP dont les accès sont les suivants :**

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024

Mot de passe : mediaaccess

Crédit photos : KMSP / Paris 2024